



curateur décédé dans curatelle renforcée

Par **bourgois**, le **09/11/2009** à **16:09**

Ma belle mère a été mise sous curatelle renforcée en juin 2005

Mon beau frère était son curateur, malheureusement, il est décédé en novembre 2006, puis mon mari à la suite d'une "longue maladie".

Depuis la mise sous curatelle et depuis le décès de mon beau frère, je ne sais qui gère les comptes de ma belle mère et je ne recois rien.

Comment puis je procéder pour obtenir un relevé de ses comptes ?

Ma belle soeur me dit que ma belle mère aurait déshérité mon mari...

Merci de votre réponse.